Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 94 (1949)

Heft: 3

Artikel: Le service actif de 1815 dans la correspondance du capitaine Henri Monod (1783-1850)

Autor: Rapp, Georges

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-342419

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le service actif de 1815

dans la correspondance du capitaine Henri Monod (1783-1850)

Si l'Union occidentale devait mobiliser aujourd'hui les forces militaires qu'elle s'évertue à recréer et unifier sur le papier, le résultat de ses efforts ressemblerait étrangement au spectacle qu'offrit la mise sur pied des contingents suisses en mars 1815, quand l'aventure des Cent-Jours obligea les Alliés à rentrer en campagne et les cantons confédérés à mobiliser pour protéger leurs nouvelles frontières du Traité de Vienne.

La Confédération était alors en plein interrègne. A celle de l'Acte de Médiation répudié succédait une ligue de vingt-deux cantons dont la Diète — la « Longue Diète » — qui siégeait à Zurich depuis plus d'un an, n'avait pas encore achevé l'œuvre de réorganisation. Le reflux de la France impériale avait donné partout libre cours aux éléments réactionnaires. Pendant que l'Europe recherchait avec peine son équilibre sur les voies de la légitimité, l'année 1814 n'avait apporté à la Suisse que des querelles sans fin et de graves menaces de guerre civile. Au printemps 1815, les gouvernements des cantons issus des anciens pays sujets étaient encore tout frémissants de la longue lutte diplomatique qu'ils avaient dû mener au Congrès de Vienne et à Zurich pour sauver leur indépendance remise en question. La déception de leurs anciens maîtres, patriciats restaurés et cantons primitifs, égalait le ressentiment que les efforts de ceux-ci pour recouvrer leur bien avaient suscité dans les ci-devant baillages. La méfiance était partout.

La division des esprits se reflétait dans l'impuissance de la Diète. Avec cela, l'état militaire du pays ne valait guère mieux qu'en 1798. Sous l'Empire, les cantons, restés seuls compétents dans ce domaine par la volonté de Napoléon, avaient en général négligé leurs milices, aussi bien en raison de l'opposition de l'Empreur que par crainte que celui-ci ne finît par mettre la main sur elles pour alimenter ses campagnes sans cesse plus lointaines et plus meurtrières. Comme sous l'ancien régime, on comptait, en cas de danger, sur les cadres et les hommes instruits au service étranger. Malgré l'introduction du règlement militaire de 1807, les mises sur pied de 1809 et de 1813 révélèrent, surtout chez les contingents des cantons pauvres, les mêmes lacunes d'instruction et d'équipement que lors de la mobilisation de 1805 [1]. Les grands cantons, en particulier les cantons de tradition aristocratique, riches en officiers expérimentés, avaient pourtant tiré les leçons de l'expérience. Aussi est-ce des contingents très disparates, tant matériellement que moralement, que la Confédération plaça en mars 1815 sous le commandement du quartier-maître général, le colonel fédéral Finsler, de Zurich, auquel succéda le lieutenant-général Nicolas von Bachmann an der Letz, soldat de métier blanchi au service de France et de Sardaigne [2]

Jamais commandant en chef de l'armée suisse n'assuma ses

---

[1] En 1805, campagne de Napoléon contre la 3e coalition, qui aboutit à la bataille d'Austerlitz. En 1809, campagne contre la 5e coalition (Essling et Wagram) et répression du mouvement populaire autrichien conduit par Andreas Hofer dans le Tyrol. En 1813, campagnes d'Allemagne et d'Italie contre la 6e coalition (batailles de Lützen, Bautzen et Leipzig) et passage des Alliés à travers la Suisse à la fin de décembre.

[2] On trouvera un bon tableau d'ensemble des mesures militaires prises par la Suisse pendant les Cent-Jours dans « L'Histoire militaire de la Suisse », t. IV, Ed. CHAPUISAT, *Vers la neutralité et l'indépendance, La Suisse en 1814 et 1815*, pp. 66-78, et surtout dans l'excellente étude de Henri MURET et Bernard DE CÉRENVILLE, *La Suisse en 1815, Le second passage des Alliés et l'occupation de la Franche-Comté*, extrait de la *Revue militaire suisse*, Lausanne, 1813 (86 p.).

Sur Hans-Conrad Finsler (1765-1839), commerçant et banquier à Zurich, ministre sous la République helvétique, qu'il contribua à renverser, conseiller d'Etat très influent à Zurich de 1803 à 1829 et militaire autodidacte, cf. PAUL KASSER, *Le passage des Alliés en Suisse pendant l'hiver 1813-1814*, « Histoire

fonctions dans de plus détestables conditions. Tout était à créer, et aucun département militaire fédéral pour le décharger de son immense tâche administrative. Son état-major fut immédiatement submergé par la correspondance avec les vingt-deux gouvernements cantonaux. Et quelle matière à négociations ! L'arsenal de Coire était vide. Schwytz demandait qu'on lui prêtât des fusils et des cartouches. Uri ne possédait ni cartouchières ni havresacs. Cinq semaines après l'ordre de mobilisation lancé par la Diète, le Valais n'avait encore que deux officiers et une trentaine d'hommes sur pied ! Le Tessin ne mettait à disposition que des hommes non instruits et rien pour les équiper... Pour faire face à tout ce travail d'organisation, il fallut enfler démesurément l'état-major de l'armée, en lui détachant nombre d'officiers des corps de troupes, au grand mécontentement des autorités cantonales, assaillies aussitôt de demandes de remplacement par les commandants de bataillon.

Le premier contingent rassemblé et équipé — cela dura près d'un mois — il fallut aussitôt le dégrossir. Les hommes savaient à peu près marcher au pas et manier leur arme, mais ils ignoraient tout du service en campagne et n'avaient jamais manœuvré dans le cadre du bataillon. Les tâches de sûreté, les services d'avant-postes et de patrouilles étaient inconnus de beaucoup d'officiers et de la plupart des hommes. Bref, quatre à six semaines au moins d'instruction intensive furent nécessaires pour transformer ces miliciens de revues en soldats aptes à faire campagne.

Ce résultat ne fut au reste atteint que dans les unités où les cadres étaient à la hauteur de leur tâche. Tous ne l'étaient pas.

---

militaire de la Suisse », t. IV, p. 23, note 2. Ce même volume contient quelques indications bibliographiques sur Finsler, p. 124.

Sur le général von Bachmann, voyez la bibliographie dressée par H. Wirz dans « L'Histoire militaire de la Suisse », t. IV, p. 124. Il faut ajouter à ces indications l'ouvrage récent, fondé sur des documents de famille inédits, de F. de Sendelbach, *La Baron de Bachmann an der Letz, Patricien glaronnais au service des Bourbons* (1740-1831). Neuchâtel, 1947.

Cet éternel problème de nos milices, qui nous est si familier, n'échappait pas au vieil homme de métier qu'était Bachmann. « Au delà des fonctions de chef de compagnie et de commandant de bataillon, écrit-il dans son rapport à la Diète [1], l'officier n'a aucune occasion de s'exercer. Admettons qu'il ait réuni ailleurs que chez nous les connaissances et l'expérience indispensables pour occuper un commandement plus élevé : avec le temps, il perd les réflexes acquis. Ceux-ci, pourtant, lui sont d'autant plus nécessaires que ses subordonnés miliciens sont peu réceptifs et qu'il ne lui suffit pas d'exprimer simplement sa volonté pour en être compris : c'est à force d'efforts qu'il réussit à se faire entendre... On a de la peine à repourvoir les hauts commandements. Ce n'est pas de leur faute si une grande partie des officiers supérieurs ne sont pas tout à fait à la hauteur de leur tâche. Je n'ai pas besoin de faire remarquer que sur le champ de bataille les fautes commises aux échelons élevés pourraient, et en réalité devraient entraîner des conséquences fatales pour tous. Les miliciens sont volontiers soupçonneux à l'égard de leurs supérieurs et, pour compenser le manque d'expérience de leurs hommes, les commandants de corps de troupes doivent se montrer d'autant plus décidés, fermes et conséquents dans les ordres qu'ils donnent, ce qui n'est possible que si leur confiance en eux-mêmes est solidement fondée. L'officier de milices, cela va sans dire, se doit d'être un exemple de courage et de bravoure à la tête de ses hommes. Mais chez les titulaires d'un haut commandement, cela ne suffit pas et l'on ne peut celer que dans notre système actuel, ceux-ci possèdent trop rarement les compétences indispensables... Malgré la confiance que méritent le patriotisme et les capacités intellectuelles de la plupart d'entre eux, il faut avouer que, manquant de bons collaborateurs et souffrant de toutes les autres difficultés mentionnées plus haut, peu d'entre eux

[1] Abschied der ordentlichen eidgenössischen Tagsatzung 1816 (Zweite Ausgabe), Anhang Litt. D., p. 25.

seraient en mesure de rivaliser sur le champ de bataille avec les officiers étrangers du même grade et chargés d'expériences de guerre, même si ces derniers ne leur étaient pas autrement supérieurs en connaissances théoriques, voire inférieurs. Les nôtres ne pourront jamais acquérir le *coup d'œil* [1], s'ils n'ont pas l'occasion de l'exercer. On se berce d'illusion si l'on admet que les succès militaires sont affaire de chance ou ne se décrochent que grâce à des dons supérieurs. Il est vrai que de grands hommes de guerre sont nés dans des circonstances très diverses et dans toutes sortes de milieux, mais ceux-là sont rares. Rien ne remplace le « métier », que ne confèrent seules ni l'étude ni les spéculations du génie. Le chef en campagne, voire exceptionnellement doué, doit avoir appris le jeu qu'il veut conduire, même s'il dispose d'un instrument relativement en bon état ; *a fortiori* si cet instrument est très défectueux ! »

Non seulement l'instruction et l'armement de la plupart des troupes laissaient beaucoup à désirer. Leur moral même n'était pas sans failles. Les divergences politiques suscitaient l'animosité parmi les chefs et divisaient les états-majors. Les officiers des nouveaux cantons, partisans de Napoléon, à qui leurs concitoyens devaient leur indépendance depuis 1803, ressentaient vivement la méfiance dont ils étaient l'objet de la part du commandement supérieur, composé pour la plus grande partie d'officiers patriciens dévoués à la cause des Alliés. Bachmann lui-même dénonçait le canton de Vaud comme un « ennemi à surveiller ». Les écarts de langage envers leurs subordonnés et la rudesse des procédés du colonel-divisionnaire de Gady et du colonel-brigadier Girard, de Fribourg [2], à l'égard des autorités locales du Pays de Vaud,

[1] En français dans le texte.

[2] Nicolas de Gady (1766-1840), ancien officier au service de France, régiment de Castella. Il prit part comme aide-major, soit adjudant de bataillon, dans le régiment de Bachmann, soldé par l'Angleterre, à la campagne de 1799-1800 menée par les Autrichiens contre les Français. De 1804 à 1814, capitaine-général des milices fribourgeoises, qu'il organise de façon remarquable. Commandant de brigade lors des mobilisations de 1805 et de 1809, il reprit du service

provoquèrent jusque dans la troupe des commentaires irrités et démoralisants. Prévenu contre le bataillon Guiguer le Jeune [1], auquel on reprochait l'empressement excessif qu'il avait mis à barrer à Chillon la route de la rive vaudoise aux Autrichiens de Frimont, voici comment Gady accueillit à son arrivée à Yverdon ce corps de troupes qui devait lui être subordonné pour quelques semaines.

(A suivre.) Major EMG. Georges Rapp.

---

en France sous la Restauration et termina une brillante carrière en 1830 comme maréchal de camp, soit général de division, et inspecteur des régiments suisses.

Jean-Louis Girard (1775-1846), d'une famille patricienne de Fribourg comme Gady, ancien officier au service anglais en Egypte (1798) ; lieutenant-colonel des milices fribourgeoises dès 1811, il commandait le bataillon de ce canton qui débarqua le 1er juin 1814 au Port-Noir à Genève.

[1] Auguste Guiguer (1782-1831), frère cadet de Charles-Jules, baron de Prangins. (1781-1840)

Les deux Guiguer participèrent comme volontaires à la campagne des Français contre Berne en mars 1798, dans le corps auxiliaire vaudois. Ils prirent part également aux deux batailles de Zurich, sous Masséna, en juin et septembre 1799.